



CRESPIN

Pépiniériste Horticulteur

CONDITIONS DE GARANTIE

ATTENTION : La reprise des végétaux est subordonnée à beaucoup de clauses indépendantes de la qualité de la marchandise, telles que : les soins donnés à l'arrivée, la nature et la préparation du sol, la plantation, les conditions climatiques ainsi que de nombreux autres facteurs.

**NOS VEGETAUX SONT GARANTIS DE REPRISE
A HAUTEUR DE 50 % de la valeur du Végétal TTC et que sous certaines conditions.**

► **Seuls les végétaux achetés du 01 octobre au 31 mai de chaque année sont garantis jusqu'au 30 Juin de l'année concernée (au cours du premier cycle végétatif) et si les conditions sont respectées.**

La garantie de reprise est consentie :

► **sous la réserve expresse que les clients entretiennent ou fassent entretenir sérieusement et dans les règles de l'art, les plantations.**

La garantie ne s'applique pas également dans les cas suivants :

- manque d'arrosage ou à l'inverse, abondance sévère d'humidité/d'eau
- conditions climatiques exceptionnelles (orage violent, grêle, neige, gel, sécheresse, inondation, invasion d'insectes et autres) survenues après la plantation, de façon imprévisible OU restriction d'eau par arrêté préfectoral.
- dégradation causée par l'homme (produits chimiques, mauvais traitement, mauvais dosage, fumier trop frais, asphyxie des racines par suite d'une plantation trop profonde ou excès d'humidité ou l'animal (gibier, taupes, cervidés etc...).

► **dans le cas où plus de 10 % des végétaux sont morts, nous considérons que les végétaux n'ont pas été entretenus convenablement.**

► **nous assurons dans tous les cas la garantie des végétaux que dans la limite de 10 % des achats.**

► **La garantie de reprise est valable une seule fois,**

► **Sont exclus de la garantie :** les plantes d'intérieur, les plantes à massifs (géraniums, pétunias, pensées, etc...), les fleurs annuelles et bi-annuelles, les vivaces (fuchsias, campanules, etc...) et les arbustes dits "méditerranéens" (Agrumes, Agapanthe, Bougainvillier, Callistemon, Cordyline, Datura, Dracaena, Eucalyptus, Lantana, Lauriers roses, Ligustrum texanum, Loropetalum, Mimosa, Olivier, Palmier, Plumbago, Phornium, Solanum, etc...) – liste non exhaustive -

► **Règles à suivre :**

- **1^{ère} expertise par nos conseillers (photos, feuilles de végétal à soumettre à nos conseillers) avant l'expiration du délai de réclamation (dans les 2 mois suivants l'achat du végétal)**

- Si aval du conseiller, présentation du végétal non repris et du ticket de caisse correspondant

Ils sont remplacés alors à l'identique (ou équivalent si non disponible) et non remboursés avec une participation du client à hauteur de 50 % de la valeur TTC du végétal remplacé.

Ce remplacement s'entend départ pépinières, les frais de transport, d'emballage, et de plantation par nos soins restant à la charge de l'acheteur.

32, rue Pothier – 28200 LUTZ EN DUNOIS –

☎ : 02.37.45.05.11 – 📠 : 02.37.45.52.30

SARL au capital de 7622.45 € – SIRET 423 089 796 – Code APE B 190

N°TVA INTRA FR 42308979600019